

# Compte rendu réunion de l'Amicale

23/11/2017

Présents : Christian BÉGUÉ, Jean-Louis EYCHENNE, René GALEAZZI, Rose-Marie GAUDY, Marina LUNION, Aline MAILLOT, Michèle OPERTI, Thérèse RIVET, Yves RUGGIERI, Hélène SALOMEZ, Jérôme VINAS + Ghislaine VIEL en début de réunion.

Excusés : Pascale ABBA, Françoise BERTOCCHINI, Josy DEBREU, Hélène CHETCUTI, Adrienne FLAVIAC, Florence MILHORAT, Muriel PLANSON, Gérard POSSAMAI, Kristina SOULÉ.

## Demande pour les cuisines

Ghislaine Viel, qui travaille en cuisine, est venue en début de réunion pour nous demander si l'Amicale serait d'accord pour financer des moules en silicone pour réaliser des bûchettes de Noël individuelles pour les résidents.

Nous avons donné notre accord en précisant que le budget pour cet achat ne devrait pas dépasser les 150 €. Cela lui semble suffisant.

Ghislaine profite également de sa présence pour remercier l'Amicale d'avoir acheté les fournitures nécessaires à la réalisation du gâteau de la fête de la centenaire (pâte à sucre, colorants alimentaires, ...)

## Nouvelles de l'Orée du Bois

- Comme pour chaque décès d'un de nos adhérents, l'Amicale a offert des fleurs pour les obsèques de Mme POSSAMAI Elise. L'Amicale y était représentée et nous avons tous bien pensé à Gérard.
- Des dosettes de café pour le personnel ont été achetées pour environ 210,60 €.
- Pour le loto de Noël des résidents, Marina demande si l'Amicale pourrait participer à l'achat de lots un peu différents de ceux proposés habituellement pour marquer Noël.  
Cela a été accepté pour un montant d'environ 50€.

## Fête de l'Orée du Bois

La question est posée de commencer à se préoccuper de préparer la fête de l'an prochain qui aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018.

- **Traiteur** : nous avons déjà posé une option chez le traiteur Pollet qui avait donné entière satisfaction l'an passé. Il faudra rapidement confirmer ou non après l'Assemblée Générale.

- Pour le **chapiteau**, Jean-Louis ira voir le Sivom avec Gérard s'il veut bien l'accompagner pour réserver le chapiteau et surtout essayer d'avoir un prêt gracieux...
- **Le DJ** Pier Angely sera recontacté pour animer la fin d'après-midi (*il a été contacté depuis la réunion : il réserve sa soirée pour nous et cela coutera 350€ à l'Amicale*)
- **WC** : Christian donnera les coordonnées à René qui appellera pour réserver la location d'un bloc WC.
- **Sponsors** : Gérard n'étant plus là pour démarcher les sponsors, il faudra se répartir la tâche. Jérôme continuera de s'occuper des sponsors médicaux. Christian nous donnera toutes les listes.
- **Assurances et courriers divers** : Christian nous donnera toutes les démarches à suivre et les courriers à faire pour la fête, notamment pour les assurances.

L'Orée du Bois finance chaque année le chapiteau, l'apéritif et le vin du repas. Sans cette aide, la fête ne serait pas rentable pour l'Amicale sachant que le chapiteau seul est déjà facturé 1 500€. Nous avons demandé à M. RUGGIERI si ces engagements seraient renouvelés l'an prochain. Il nous a répondu que oui et qu'il le prévoyait dans le budget mais il nous a informé qu'il ne serait plus directeur de l'établissement courant mars-avril puisqu'il partira à la retraite. Nous lui avons donc demandé de bien vouloir nous écrire ce que l'Orée du Bois prendra en charge afin de ne pas risquer une mauvaise surprise... Il a dit qu'il le ferait, ce qui nous sécurisera.

## Questions diverses

Tous les membres actifs de l'Amicale sont invités à la fête de Noël de l'Orée du Bois le 22 décembre 2017.

La question du remplacement de Christian au poste de trésorier est de nouveau posée. Thérèse Rivet veut d'abord voir avec Christian exactement le travail que cela représente car elle n'est pas sûre d'avoir suffisamment de temps.

**ERRATUM** : La prochaine Assemblée Générale aura lieu le **16 février 2018** (et non pas le 15 février 2008 comme écrit sur le dernier compte rendu...). *La secrétaire est fatiguée, voilà pourquoi il faudra la remplacer l'an prochain...*

La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 18 janvier 2018 à 17h**.